



Laon, le 15 mars 2019

Communiqué de presse

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc Mardi 19 mars 2019

Chaque année, la République rend un hommage solennel aux victimes civiles et militaires pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée a été fixée au 19 mars, date du cessez-le feu en Algérie, par loi du 6 décembre 2012.

Ces cérémonies du souvenir rendent hommage aux combattants, appelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives et assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole ou d'Afrique du Nord mais aussi aux victimes civiles de toutes origines et confessions qui ont perdu la vie au cours de ces conflits.

Dans le département de l'Aisne, l'ensemble des communes participera à cet hommage. Les membres du corps préfectoral seront présents aux manifestations suivantes :

11 h 00	Cérémonie commémorative en présence de M. BASSELIER, préfet de l'Aisne. (Monument aux Morts de Laon)
11 h 00	Cérémonie commémorative en présence de Mme WILLIAM, sous-préfète de l'arrondissement de Château-Thierry. (Monument aux Morts, Place Paul Doumer à Château-Thierry)
16 h 00	Cérémonie commémorative en présence de Mme MINOT, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin. (Monument aux Morts de Saint-Quentin)
16 h 30	Cérémonie commémorative en présence de M. FAUDON, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons. (stèle AFN, rue de l'Hôpital à Soissons)
18 h 15	Cérémonie commémorative en présence de Mme HASNI, sous-préfète de l'arrondissement de Vervins. (Stèle AFN, avenue Joffre à Hirson)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02